

Le Pays de Sancey-Belleherbe

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DÉCEMBRE 2023

N°4



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS DE SANCEY - BELLEHERBE

DANS CE NUMÉRO



Actualités

pages 2-3



Services à la personne

page 4



Services techniques

page 4



Économie

page 5



Eau et Assainissement

pages 6-7



Environnement

page 8



Tourisme

page 9



Budget

page 10



Un p'tit peu d'Histoire

page 11

www.payssancey-belleherbe.fr



Comcom Pays de Sancey-Belleherbe



[payssanceybelleherbe](https://www.instagram.com/payssanceybelleherbe)



ÉDITO DU PRÉSIDENT :

La moitié du mandat vient de passer et il est donc l'heure de faire un point d'étape. Notre Communauté de communes, ses élus et ses agents ont tout mis en œuvre pour vous soutenir face aux crises sociale, économique, écologique, et aussi, face à la pandémie du Covid, à la crise énergétique et à l'inflation, et je tiens à les remercier pour l'investissement et le travail effectué.

Depuis l'élection en juin 2020, nous avons toujours eu comme objectif l'amélioration des conditions de vie sur notre territoire pour tous les habitants et le maintien des services essentiels dans le but de construire un territoire attractif sur lequel il fait bon vivre.

Plusieurs projets d'investissement ont déjà été réalisés, d'autres sont lancés pour les années à venir : nous avons inauguré l'un des premiers espaces de coworking en milieu rural du département ; le gymnase intercommunal fait peau neuve ; le chantier de la nouvelle déchetterie vient de démarrer ; la prise de la compétence eau et assainissement pour un service efficace et une eau de qualité, la valorisation de notre patrimoine avec la mise en lumière du château de Belvoir.

Et bien sûr, ces investissements sont toujours faits dans un souci de développement durable et d'économie d'énergie, que ce soit en électricité ou en eau.

Au fil de ce journal, découvrez les dernières réalisations de notre équipe.

J'en profite pour vous souhaiter mes meilleurs vœux pour 2024, que cette année soit pleine de réussite pour tous vos projets à venir.

Christian Brand



Les actus de la CCPSB

Démissions et remplacements :

Luc Binder, nouveau maire de Péseux en remplacement de Jean-Claude Jeannot démissionnaire, devient conseiller communautaire.

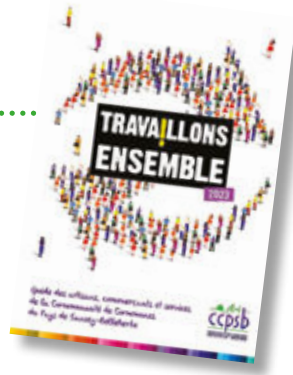
Bernard Graizely, nouveau maire de Charmoille en remplacement de Vincent Courty, démissionnaire, devient conseiller communautaire. Le second conseiller communautaire de Charmoille est désormais **Christophe Huot-Marchand**, en remplacement de Pascal Studer.

Les changements dans le personnel :



Jean-Marie Druet : agent technique sur les communes de Rahon, Rosières, Terres de Chaux, Vellerot, Vellevans, Crosey le Grand en remplacement de Sylvain Grossot.

UN ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS ET DES ENTREPRISES DE LA CCPSB



Depuis cet été, un annuaire regroupant l'ensemble des entreprises et des associations présentes sur la CCPSB a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la CC. Il est également disponible en version papier dans les locaux de la Communauté de communes et en version numérique sur le site internet.

Ce document permet de connaître les différentes offres de service à proximité de chez vous.

Si vous constatez une erreur, un oubli ou une évolution, ne manquez pas de contacter les services de la CCPSB pour le faire savoir.

Signature D'UN NOUVEAU CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC L'ÉTAT



C'est en présence de notre député Nicolas Pacquot, que la communauté de communes de Sancey-Belleherbe et son Bourg Centre Sancey ont signé avec les services de l'État représentés par M^{me} Siffermann, Sous-Préfète de l'arrondissement de Montbéliard une ORT (Opération de Revitalisation du Territoire).

Ce nouveau partenariat permettra sur l'ensemble de nos communes de disposer d'aides techniques et financières dans le domaine de la réhabilitation du bâti. Ainsi collectifs comme particuliers ou entreprises pourront bénéficier de ces aides pour rénover et isoler logements ou locaux professionnels ; pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les services de la CCPSB.



À VENIR...

De nombreux chantiers sont en cours et permettront d'améliorer les services offerts aux habitants de la CCPSB.

Le gymnase intercommunal

Ouverture : 1^{er} trimestre 2024

Malgré quelques retards, le gymnase intercommunal situé à Sancey fait peau neuve et sera de nouveau accessible. **La rénovation permet d'en faire un bâtiment basse consommation. Il sera également équipé de panneaux photovoltaïques.**



La déchetterie intercommunale de Rahon

Ouverture : été 2024

Malgré le retard pris pour obtenir l'ensemble des autorisations, notamment environnementales, les travaux de la nouvelle déchetterie de Rahon ont démarré en octobre 2023.



Cette ORT doit permettre de répondre à 4 objectifs fixés par les élus de la CCPSB et de la commune de Sancey :

- **SOUTENIR LE COMMERCE ET L'ACTIVITÉ DE SERVICES A LA POPULATION DANS LE BOURG CENTRE**
- **LANCER UNE VASTE POLITIQUE DE RÉHABILITATION DU BÂTI ANCIEN SUR L'ENSEMBLE DE LA CCPSB**
- **DÉVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE ET LA QUALITÉ DE VIE DU BOURG CENTRE**
- **METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE LOCAL DU BOURG CENTRE**

UNE application POUR DES SENTIERS MIEUX ENTRETENUS



Depuis le début de l'année, l'application Suricate est déployée sur le territoire du Doubs. Elle vous permet de signaler les problèmes rencontrés lors de vos randonnées. Les signalements concernent la sécurité des

lieux de pratique, les erreurs de balisage, les panneaux défectueux, les pollutions... **En quelques clics, vous prévenez le réseau Suricate qui se charge de trouver une solution.**

Très facile d'accès, même sans réseau téléphonique disponible, le signalement est géolocalisé et les informations sont transmises dans la plateforme. Pas besoin de créer un compte, il vous suffit de rentrer votre adresse mail.

Comment ça marche ? 3 gestes simples :

1. Vous constatez un incident lors de votre activité
2. Vous vous connectez depuis l'application mobile ou le site internet.
3. Vous signalez le problème en remplissant le formulaire avec toutes les informations nécessaires (activités, géolocalisation, ampleur du problème, photo...)

Le signalement sera alors traité par les services de la Communauté de communes. Vous serez ensuite averti en temps réel de la résolution du problème.

Votre conseiller numérique proposera plusieurs formations en cours d'année pour apprendre à utiliser l'application.





SE SENSIBILISER AUX *arnaques* SUR INTERNET ET AU *cyberharcèlement*

Vu la demande et le succès des ateliers numériques, les élus de la CCPSB ont souhaité prolonger la mission du conseiller numérique pour une durée de 3 ans.

Corentin Dupont, votre conseiller numérique, peut vous accompagner de différentes manières :

- **Des ateliers collectifs thématiques** (créer une affiche, utiliser des QR codes, ...)
- **Des accompagnements individuels** sur des sujets très variés :
 - Communiquer sur son activité professionnelle ou associative
 - Associer le numérique et la nature
 - Se sensibiliser au cyberharcèlement
 - Se protéger sur les réseaux sociaux
 - Créer du contenu vidéo à mettre en ligne

Recevez le calendrier des ateliers par mail ou en vous rendant dans les locaux de la CCPSB.

Prendre rendez-vous avec Corentin Dupont :

Tél. : 03 81 86 87 62 ou 06 52 00 65 89

Mail : c.numerique.ccpsb@gmail.com
ou à l'Espace France Services de Sancey
au 07 68 59 77 29



Crèches

Depuis 2021, la CCPSB est couverte par deux crèches, une à Sancey et l'autre à Charmoille.

La crèche de Sancey a une capacité de **12 enfants de 2 mois ½ à 6 ans**. Cette année, il y a une augmentation des inscriptions et certains jours, toutes les places sont prises. Ainsi, 21 familles profitent des services régulièrement ou occasionnellement.

La crèche Picoti de Charmoille se porte également bien, puisque 80% des places sont occupées tout au long de la semaine.



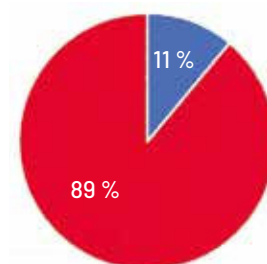
Toutes les informations sur la petite enfance et l'enfance dans le guide "Bien Grandir" disponible à la communauté de communes, à Sancey, à Belleherbe, dans les mairies et sur le site internet de la CCPSB.

Pour toute question ou inscription :

- Crèche de Sancey : 09 82 23 29 46
sma.sancey@famillesrurales.org
- Picoti de Charmoille : 06 49 13 30 71
picoti@fed25.admr.org



DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS POUR DES *économies d'énergie*



Coût total : 51 610€

■ CCPSB
■ État

La CCPSB se veut très vigilante sur la gestion de l'énergie, notamment dans un contexte d'inflation et de hausse du prix de l'électricité.

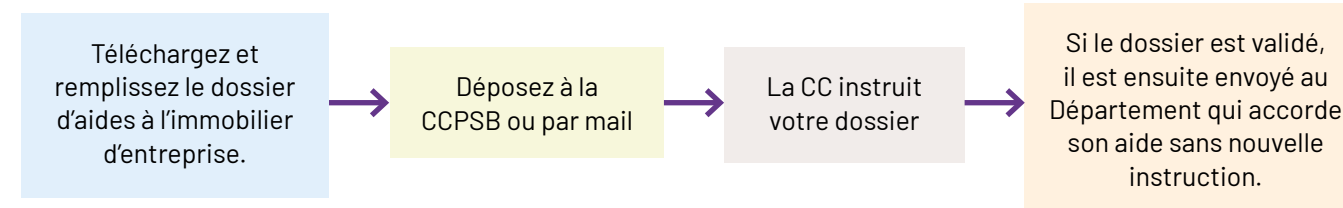
A ce titre, et pour continuer à être un territoire qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme, **des travaux ont été effectués sur différents bâtiments**. La toiture de la Maison des services de Belleherbe a été rénovée pour garantir une isolation de qualité. De la même manière, l'ensemble de l'éclairage des deux maisons des services, à Sancey et à Belleherbe, a été remplacé par un éclairage LED pour réduire la consommation et donc la facture d'électricité.



Maison des services de Belleherbe



Des entreprises comme les Avivés de l'Est ou la Fruitière du Plateau de Belleherbe ont ainsi profité de cette disposition.

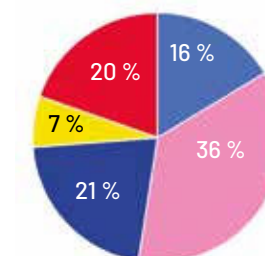


Pour 1€ d'aide attribué par la CCPSB, le Département versera 10€ en complément (si la CC verse 1000€ à une entreprise, le Département en versera 10 000€, dans la limite d'un plafond à 50 000€)

Vous pouvez d'ores et déjà retrouver directement le règlement d'intervention sur le site de la CCPSB.

UN DES **PREMIERS TIERS LIEU** *en zone rurale* DE LA RÉGION

L'ancienne école maternelle de Sancey accueille depuis l'été dernier **des bureaux qui seront mis à disposition des particuliers, des associations et des entreprises**. Ces locaux à multiples vocations permettront d'organiser assemblées générales ou réunions, d'exercer en télétravail ou encore pourront permettre aux entreprises en recherche de locaux d'y travailler le temps de trouver ou de faire construire leur bâtiment définitif.



Montant total : 268 257,54 €

■ État - DSIL
■ Région
■ Département
■ SYDED
■ CCPSB



TARIFS Relais d'entreprises de Sancey



**POSTE DE TRAVAIL
EN BUREAU PARTAGÉ**
(par poste de travail)

Abonnement mensuel	
1 jour / semaine*	50 €
2 jours / semaine*	85 €
3 jours / semaine*	125 €
4 jours / semaine*	155 €
5 jours / semaine*	195 €
Location ponctuelle sans abonnement	
Demi-journée	8 €
Journée	13 €
Carnet de 10 Journées	115 €



**BUREAU INDIVIDUEL
OU BUREAU DOUBLE**
(pour 1 à 2 personnes)

Abonnement mensuel	
1 jour / semaine*	100 €
2 jours / semaine*	130 €
3 jours / semaine*	250 €
4 jours / semaine*	300 €
5 jours / semaine*	370 €
Location ponctuelle sans abonnement	
Demi-journée	16 €
Journée	30 €
Carnet de 10 Journées	240 €



SALLE DE RÉUNION
(16 personnes)

Demi-journée	45 €
Journée	85 €
Semaine	280 €

Bureaux meublés et équipés

Salle de réunion avec visioconférence

WIFI, scanner photocopieur

Des bureaux meublés ainsi qu'une salle de réunion (16 places) équipée d'un système de visio-conférence seront proposés à la location. Le lieu disposera également d'un espace de convivialité, propice aux rencontres et aux échanges.



EAU ET ASSAINISSEMENT

La CCPSB, depuis sa prise de compétences eau et assainissement au 1^{er} janvier 2022, lance de **nombreux travaux sur son territoire afin de moderniser et sécuriser l'approvisionnement en eau potable ou encore de limiter les rejets dans l'environnement des eaux usées**. Un contrat ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) sur 2 ans a été signé avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse qui garantit 50 % de subventions sur les travaux identifiés. D'autre part, le Département du Doubs intervient pour financer la plupart des projets à hauteur de 10% du montant total.

 **Ce contrat prévoit des travaux de 2022 à 2025 pour un montant total de 3 113 815€ pour l'eau et 4 047 000€ pour l'assainissement sur nos 27 communes.** La prise de compétence du service par la CCPSB a permis aux syndicats restants (Froidefontaine, Val de Sancey et Val de Cusance) d'accéder également à ces subventions.

Quelques chiffres :

	EAU POTABLE	ASSAINISSEMENT COLLECTIF
Nombre d'abonnés	1702	1277
Volumes	-Volume prélevé : 318 054 m³ -Volume importé : 68 866 m³ -Volume facturé aux abonnés : 249 204 m³ -Volume exporté à d'autres collectivités : 31 363 m³	Volume facturé aux abonnés : 94 155 m³
Linéaire de réseau	Environ 80 km	Environ 50 km
Ouvrages	-Points de production (source, puits, forage) : 41 -Unités de traitement : 27 -Réservoirs : 31	-Stations d'épuration : 18 -Déversoirs d'orage : 8 -Postes de refoulement : 4

FOCUS SUR **3** chantiers en 2023 :



Ainsi que ce soit pour l'eau ou pour l'assainissement collectif, les abonnés de chaque commune financeront le fonctionnement et les investissements de leur propre commune.

Démarches spécifiques à effectuer :

- Lors d'une vente :**
 - Contacter la commune ou le syndicat selon votre cas, afin de clôturer l'abonnement eau et/ou assainissement. Une relève de compteur sera réalisée.
 - Si vous êtes en assainissement non collectif, prendre contact avec le service à la CCPSB pour fixer un contrôle.
- Lors d'une construction neuve ou réhabilitation d'une habitation :**
 - Contacter la commune ou le syndicat selon votre cas, afin d'informer le service. Les frais de branchement sont à la charge du demandeur. Le service doit vous fournir les prescriptions ainsi que valider l'emplacement du branchement d'eau et/ou d'assainissement
 - Si vous êtes en assainissement non collectif, prendre contact avec le service à la CCPSB pour définir ensemble la marche à suivre. Plusieurs étapes seront à réaliser comme l'étude de sol, définition de filière, la validation du projet par le service de la CCPSB ainsi que des contrôles en cours et en fin de travaux.

Retrouvez tous les documents utiles sur le site de la CCPSB.

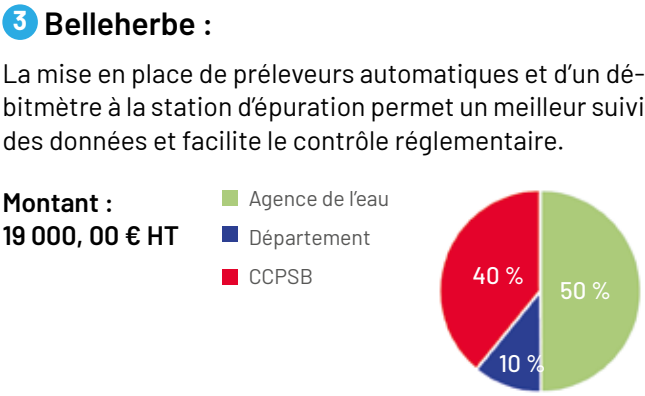
Contact : 03 81 86 87 62
eau-assainissement@payssancey-belleherbe.fr

1 Vyt lès Belvoir :
Montant : 1 438 087,84€ HT

Le renouvellement du réseau d'eau potable et la mise en séparatif du réseau d'assainissement dans une partie de la commune, dans la continuité d'une première tranche réalisée en 2019, a permis de remplacer celui datant des années 1930, d'obtenir un meilleur rendement et de limiter les pertes.



2 Vernois lès Belvoir :
Des travaux pour le traitement de l'eau sur le réseau de Vernois lès Belvoir ont été réalisés afin de garantir une meilleure qualité grâce à un traitement UV.



COMMUNE CCPSB/Syndicats Contrat ZRR	NATURE DES TRAVAUX	Montant total (dont subventions)
Randevillers* CCPSB	Finalisation d'une Déclaration d'Utilité Publique dans le cadre de la protection des captages	
Crosey le Grand* CCPSB Contrat ZRR	Construction d'une nouvelle station d'épuration	230 000 € / 138 000 €
Sancey* SIVU Val de Sancey Contrat ZRR	Mise en place d'un nouveau collecteur aux Jonchets	476 815 € / 276 089 €
Crosey le Grand et Crosey le Petit* SIE du Val de Cusance Contrat ZRR	Interconnexion des réseaux entre les deux Crosey	670 000 € / 402 000 €

*Refacturé au m3 à l'usage de chaque commune



Travaux engagés en 2024 :		
COMMUNE CCPSB/Syndicats Contrat ZRR	NATURE DES TRAVAUX	Montant total (dont subventions)
Belvoir - Belleherbe* SIE Froidefontaine Contrat ZRR	Renforcement des réseaux d'eau potable	494 000 € / 197 600 €
Bretonvillers* CCPSB Contrat ZRR	Construction de deux stations d'épuration et d'un réseau de refoulement, mise en séparatif du réseau d'assainissement rue du Lavoir	1 150 000 € / 690 000 €
Chazot* CCPSB Contrat ZRR	Renouvellement partiel du réseau d'eau potable, mise en séparatif	400 000 € / 100 000 €
La Grange* CCPSB Contrat ZRR	Réhabilitation de la station d'épuration	60 000 € / 36 000 €
Lanans* CCPSB Contrat ZRR	Renouvellement partiel du réseau d'eau potable	175 000 € / 105 000 €
Orve, Rahon et Rosières sur Barbèche* CCPSB Contrat ZRR	Mise en place de turbidimètre et compteurs de production dans les réservoirs d'eau	61 000 € / 36 600 €
Rahon* CCPSB	Renforcement du réseau d'eau potable route du Lomont	200 000 € prévus
Rosières sur Barbèche* CCPSB Contrat ZRR	Renouvellement partiel du réseau d'eau potable	455 000 € / 273 000 €
Sancey* CCPSB	Renouvellement du réseau d'eau potable rue Joseph Montravers	700 000 € prévus
Servin* CCPSB Contrat ZRR	Réhabilitation de la station de traitement des eaux usées	435 000 € / 261 000 €
Surmont* CCPSB Contrat ZRR	Mise en séparatif partiel du réseau d'assainissement	115 000 € / 69 000 €
Vellerot lès Belvoir* CCPSB Contrat ZRR	Construction d'une nouvelle station de traitement des eaux usées, mise en séparatif de l'assainissement, renouvellement partiel du réseau d'eau potable	900 000 € / 540 000 €
Vellefans* CCPSB Contrat ZRR	Renouvellement du réseau d'eau potable et mise en séparatif du réseau d'assainissement Grande Rue à Vellefans	182 000 € / 109 200 €

*Refacturé au m3 à l'usage de chaque commune



UN PROGRAMME AMBITIEUX POUR RÉDUIRE *nos déchets*

Preval est un syndicat mixte de gestion des déchets, situé à Pontarlier, dont la CCPSB est l'un des membres.

En 2020, un habitant produisait en moyenne 597 kg de déchets ménagers ou assimilés. L'objectif est de passer à 555 kg en 2025, et de continuer la réduction d'ici 2030. **Pour y arriver, l'organisme prévoit de nombreuses actions, allant de la sensibilisation à l'augmentation des filières de tris sélectifs.**

De manière concrète, chaque habitant peut réduire ses déchets par des actions assez simples :

- Composter pour réduire ses bio-déchets (30% du total de la poubelle). Vente sur www.preval.fr
- Apporter ses propres contenants lors de vos achats.
- Limiter sa consommation de produits à usage unique.

Par ailleurs, **une conseillère en gestion des déchets (Caroline Grandjean) assure une permanence une fois par semaine dans les locaux de la CCPSB.**

DU CHANGEMENT À VENIR SUR LE TRI EN *déchetterie* !

En début d'année 2024, une grande partie des consignes de tri en déchetterie vont évoluer. Conformément à la loi (AGEC), de nouvelles filières de tri vont être mises en place dans les déchèteries :

- Jeux et jouets
- Sport et loisirs
- Bricolage et jardinage
- Produits et matériaux de construction du bâtiment

Au vu de ces changements importants, **il sera indispensable de demander conseil à l'agent de déchetterie avant de déposer dans les contenants !** Formés et qualifiés, les agents seront les seuls habilités à vous renseigner.

Merci pour votre contribution et votre bienveillance auprès des agents.

Stop au jetable !

Pour limiter la consommation de produits à usage unique, j'adopte :



Une gourde pour transporter de l'eau



Des charlottes en tissu pour recouvrir les plats



Du café/thé en vrac pour ma pose



Des sacs à vrac pour faire mes courses



Du produit ménager basique pour remplacer les lingettes jetables



Des protections hygiéniques lavables



Des lingettes en tissu pour mon bébé ou pour me démaquiller



Des cadeaux emballés dans du tissu ou papier récup'



Testez les couches lavables !

Jusqu'à ses 2 ans ½, un enfant utilise environ 5000 couches jetables... ce qui représente 1 tonne de déchets ! Face à ce constat, une alternative économique, pratique et écologique existe : la couche lavable.



Vous hésitez encore ?

Empruntez gratuitement un kit d'essai pendant 4 semaines pour voir si ce mode de change vous convient ! Le kit contient :

16 couches lavables de modèles et marques différents (à 80 % français)

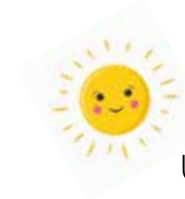


Un guide d'utilisation



1 séance d'information avec un professionnel pour répondre à vos questions.

Infos et réservation : www.preval.fr



UNE FRÉQUENTATION TOUJOURS *en hausse* !



Pour la 3^e année consécutive, le public a plébiscité les animations estivales mises en place sur le territoire de la CCPSB pour faire découvrir le patrimoine, la nature et les savoir-faire locaux. En effet, ce sont **plus de 3600 visiteurs** qui sont venus sur l'une des animations cet été, sans compter les marchés de Belvoir.



Crédit photo : P.-Y. Mathieu

Surprenant Belvoir

Des visites des fruitières de Sancey et Belleherbe à la découverte de l'enluminure et du tissage à Vernois lès Belvoir ou Vellevans, c'est toute la communauté de communes qui est mise à l'honneur.

Quatre temps forts cet été ont concentré la plus forte fréquentation et reviendront l'été prochain : Surprenant Belvoir, les concerts de plein air à Provenchère et Bretonvillers, le cinéma de plein air à Valonne et la Forêt en fête à Vellevans...



Concert en plein air à Provenchère



Crédit photo : L. Vadam

LA NOUVELLE MISE EN LUMIÈRE DU *château de Belvoir*

Dans le cadre de sa politique de développement touristique, la CCPSB a souhaité remettre en lumière son fleuron touristique et architectural et a fait appel à un concepteur lumière pour cela. Cet éclairage de façon artistique et pérenne permet aujourd'hui de donner une identité visuelle particulière au château médiéval du 12^e siècle, en apportant une lumière douce, subtile et non invasive. **L'objectif est ainsi de faire du château un atout pour attirer de nouveaux visiteurs sur le secteur.**

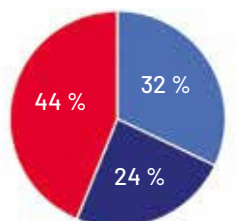
Un premier éclairage du château de Belvoir a été réalisé en 1995, mais le matériel est depuis devenu obsolète et trop coûteux (environ 8 000€ par an à la collectivité). Il a été remplacé par du matériel techniquement plus performant qui permet aujourd'hui de réduire le coût énergétique (coût de moins de 2 000€ par an) et de mettre en valeur les plus petits détails du relief et de l'architecture. Ce projet permet une maîtrise des flux émis en direction du ciel, et donc une limitation de la nuisance pour la faune locale. L'éclairage sera également progressif puis dégressif dans la soirée dans le respect de l'environnement.

La nouvelle couverture du château et le nouvel éclairage ont été mis à l'honneur lors d'une **belle soirée inaugurale le 3 novembre 2023**, en présence des représentants de la Fondation du Patrimoine, de la Mission Stéphane Bern et de l'ensemble des financeurs.

Coût total : 166 255€

En attendant des financeurs privés à venir.

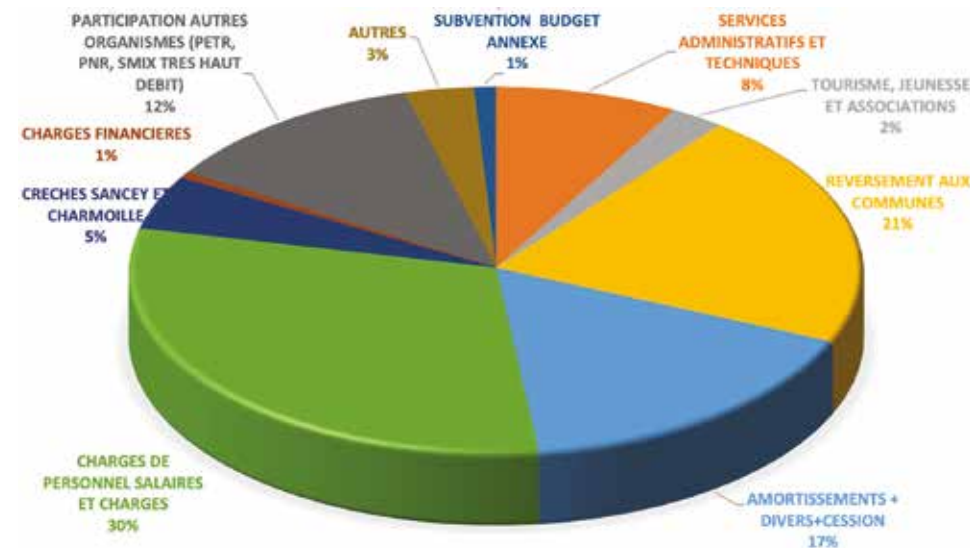
- État
- Département
- CCPSB





Budget GÉNÉRAL 2022

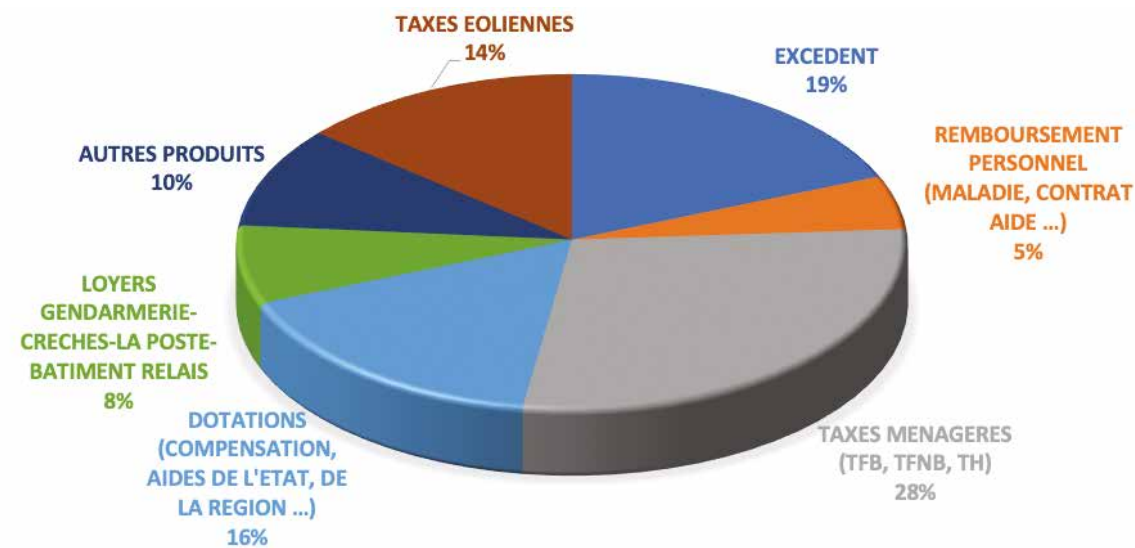
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT = 2 083 846 €



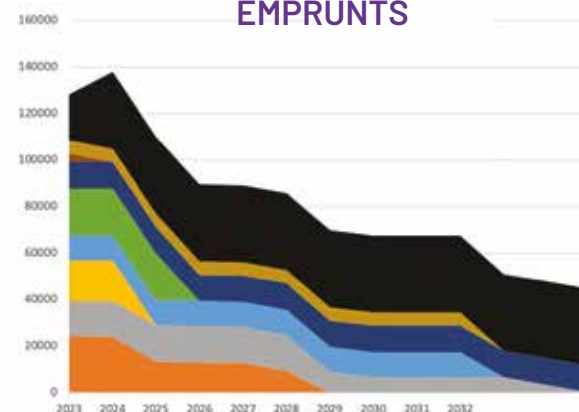
Pour une nouvelle année, les dépenses de fonctionnement augmentent, passant de 1 736 931€ à 2 083 846 €.

Néanmoins, ces dépenses sont compensées par une hausse des recettes, passant de 2 445 459€ à 2 810 343€ dû notamment à la cession de plusieurs biens, notamment l'ancien site de la Baume à un entrepreneur privé.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT = 2 810 343 €



EMPRUNTS

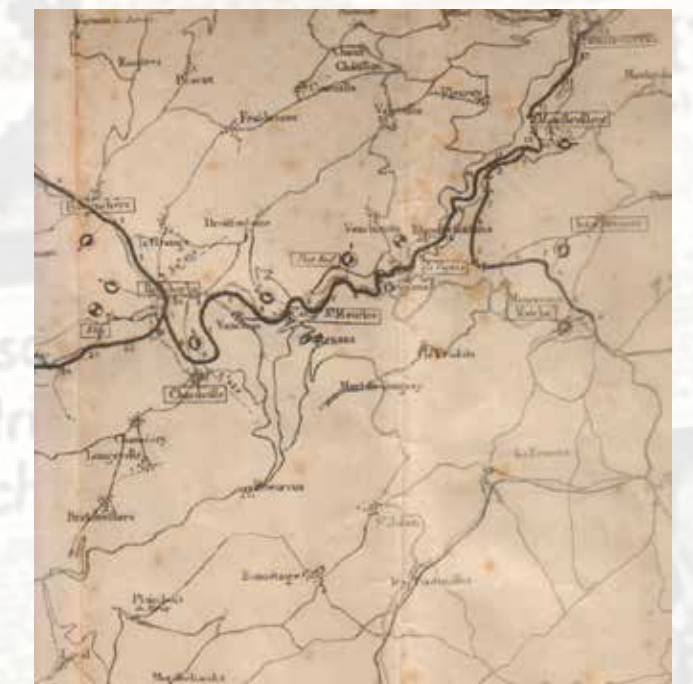


PROJET DE voie ferrée

C'est au début du XX^e siècle, dans un contexte d'expansion général du réseau ferré français qu'un projet voit le jour entre Besançon et Saint-Hippolyte.

Le tracé reprend approximativement celui de la D464, avec quelques écarts : de Lanans à Randevillers il suit la voie romaine. Il fait ensuite un crochet par Belvoir puis un autre par Charmoille avant de rejoindre la vallée du Dessoubre qu'il longe sur sa rive droite atteignant Orgeans puis Mouillewillers. C'est là, après la connexion avec la voie ferrée descendant de Maîche, qu'il se dirige via un tunnel vers Saint-Hippolyte. Le relief plus qu'accidenté de la vallée du Dessoubre obligeant à la création de quelques ouvrages d'art...

Enfin, une ligne secondaire relie Belleherbe à Valdahon par Pierrefontaine-les-Varans et Vercel, le long de la D32. Chaque village ou presque a sa gare ou sa station, même La Violette ou Ebey !



Le projet doit être validé lors d'une séance du conseil général en mai 1914. Les communes concernées par le tracé promettent des subventions inférieures aux attentes du département. Les débats houleux font apparaître une double rivalité « droite » « gauche » mais aussi « Haut-Doubs » et « Bas ». Passant outre, le Marquis de Moustier, Président du Conseil Général,

soumet la question au vote provoquant la colère et le départ des élus opposés au projet... le quorum n'étant pas atteint le vote ne peut alors avoir lieu.

La Guerre mettra un terme définitif au projet et au plan départemental ferroviaire qui promettait une gare à chaque chef lieu de canton...

L'HISTOIRE DU nom des communes

Retrouvez dans chaque bulletin les évolutions du nom de votre commune au fil des siècles :

CROSEY-LE-GRAND

> Crasacio (1147), Crusey (1275), Crosey-le-Grant (1370)

CROSEY-LE-PETIT

> Crosey-le-petit (1270), Croisey (1306).

FROIDEVAUX

> Froideval (1413), Froidevaux (1417), Froidevaux (1549), Froideval (1549)

LA GRANGE

> La Grange-lez-Vaulcluse (1583), La Grange-lès-Belvoir (1648), La Grange-les-Vaucluse (1749)

LANANS

> Lesnans (1147), Lasnans (1306), Laynans (1547).

LONGEVILLE-LÈS-RUSSEY

> Longeville devient Longeville-les-Russey en 1923



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS DE SANCEY - BELLEHERBE

www.payssancey-belleherbe.fr

Depuis des mois, un groupe de travail se mobilise pour retracer quelques pages de l'histoire des communes de la CCPSB. **Vous avez peut être une belle photo à partager, une belle histoire à raconter.**

Si c'est le cas, transmettez l'information à la CCPSB et un membre du groupe prendra contact avec vous.

En attendant retrouvez chaque mois un extrait dans le lien du futur livre.

RÉPERTOIRES DES SERVICES ET NUMÉROS UTILES

La CCPSB vous accueille à Sancey

14 bis rue de Lattre de Tassigny
03 81 86 87 62
contact@payssancey-belleherbe.fr
du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 (17h le Vendredi)

● France Services

Du Lundi au Vendredi 9h-12h/14h-17h
07 68 59 77 29 ou 03 81 86 87 62
payssancey-belleherbe@france-services.gouv.fr

● Conseiller Numérique

Sur Rendez-vous au 06 52 00 65 89
c.numerique.ccpsb@gmail.com

● Infirmière de PMI

Visite à domicile sur RDV - 03 81 92 73 98

● Mission Locale - Espace Jeunes de Baume-Les-Dames

1^{er} Jeudi du mois sur RDV
03 81 84 09 08
carine.romanens@milobfc.fr

● Assistante sociale

Mardi matin sur RDV - 03 81 92 73 98

● Relais Petite Enfance

Mardi 14h-17h et Jeudi 9h-11h
07 66 34 62 83

● Permanence Maison de l'Habitat

3^e Mercredi du mois sur RDV
03 81 68 37 68

● Permanences Impôts

Chaque Lundi sur RDV uniquement via l'espace personnel Impôts.gouv.fr

● Préval Caroline Grandjean

Jeudi de 9h à 17h - 06 35 15 08 34

La CCPSB vous accueille à Belleherbe

1 Allée du Sapins - 03 81 44 36 26
contact@payssancey-belleherbe.fr
Mardi et Jeudi Matin de 9h à 12h

● France Services

Vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h30
07 68 59 77 29 ou 03 81 86 87 62
payssancey-belleherbe@france-services.gouv.fr

● Conseiller Numérique

Sur Rendez-vous au 06 52 00 65 89
c.numerique.ccpsb@gmail.com

● Relais Petite Enfance

Jeudi de 15h à 17h
07 66 34 62 83

Les agences postales

● Agence postale de Belleherbe

Nouveaux horaires au 01/01/2024 :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h15 - 11h15

● Agence postale de Vellevans

24 Grande Rue 25340 Vellevans
Lundi et Mercredi 9h30-11 h30
Mardi, Jeudi et Vendredi 14h-16 h.

● Relais Poste IDéco'Presse

23 rue du 7 sept. 1944 25430 Sancey
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi 8h30-12h30 / 14h30- 18h30
Samedi 8h30-12h30

● Relais Poste Au P'tit Tabac

2 route de Clerval 25430 Sancey
Lundi 7h30-12h30 / Mardi, Jeudi, Vendredi 7h30-12h30 / 13h30-18h30 / Mercredi 8h-12h30 et Samedi 8h30-12h

● Relais Poste Le Tabac

11 rue de Pierrefontaine 25380 Bretonvillers
Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi : 7h30-12h30/14h30-19h30 / Samedi : 7h30-19h30
Dimanche : 7h30-12h30

Les médiathèques

● Médiathèque de Sancey

1 rue Joseph Montravers 25430 Sancey
Mercredi et samedi 9h-12h et de 14h-17h et Jeudi 16h-18h - 03 81 86 34 59
[f](https://www.facebook.com/mediatheque.sancey) médiathèque de Sancey

● Médiathèque de Belleherbe

4 Rue de l'Eglise 25380 Belleherbe
Mardi : 15h30 - 18h30
Mercredi : 9h-12h / 13h30-18h
Vendredi : 15h30-18h30
Samedi : 9h-12h30
[f](https://www.facebook.com/mediathequebelleherbe) [ig](https://www.instagram.com/mediathequebelleherbe) mediathequebelleherbe

Les autres services utiles

● La déchetterie de Vellerot lès Belvoir

Sans RDV - Horaires d'hiver (du 01/10 au 31/03) : Lundi, Mercredi et Vendredi 14h-17h - Samedi 9h-12h/14h-17h
Horaires d'été : Lundi, Mercredi et Vendredi 14h-18h - Samedi 9h-12h/14h-18h

● Gendarmeries

Brigade de Sancey

1 Rue sous les Chênes 25430 Sancey
Vendredi de 14h à 18h - 03 81 86 87 22

Brigade de Belleherbe

33 Grande Rue 25380 Belleherbe
Lundi de 8h à 12h - 03 81 44 32 17

● SAMU : 15 ou 112

● Numéro d'appels d'urgence 17 ou 112

● Pompiers : 18 ou 112

● Numéro Enfance maltraitée : 119

● Numéro Violence Femmes Info : 3919